

Les subsides

Le député pense-t-il que c'est là une façon convenable et juste d'administrer un programme d'emplois pour étudiants ou d'emplois d'été, alors qu'il faut déposer sa demande rapidement car les emplois sont de courte durée. L'étudiant se trouve pris dans la bureaucratie; il n'est pas en mesure de savoir quels emplois il y a, ni de faire des demandes directes auprès des employeurs; il doit passer par l'intermédiaire d'un labyrinthe bureaucratique de façon à pouvoir être employé pendant ces quelques mois d'été si importants.

M. Masters: Monsieur le Président, j'estime que c'est là une excellente question. Je ne nie pas qu'il y ait des problèmes de bureaucratie et que nous voulions tous laisser plus d'initiative au secteur privé. Le raisonnement dans ce cas est peut-être qu'il y a un autre processus à suivre en ce qui concerne les emplois financés par le gouvernement, de sorte que la répartition soit plus équitable et que plus de gens aient accès à ces emplois.

Je vais répondre rapidement au député. Pour répondre au député, je lui rappelle que les délibérations sont télévisées et je suis persuadé qu'il y aurait assurément lieu de revoir cette question en vue de réduire un processus bureaucratique qui, pendant des périodes trop longues, je le reconnais, empêche les demandeurs d'emplois de bénéficier des débouchés à cet égard. Je pense que c'est ce qu'a voulu dire le député.

● (1640)

J'ai dénoncé un certain esprit de clocher, et je ne voudrais surtout pas qu'on m'accuse moi-même d'en faire preuve, mais il convient de constater que dans ma circonscription, au moins une de nos stations de radio, et sans doute plus, collabore avec le centre d'emploi d'étudiants en invitant les employeurs éventuels à leur communiquer leurs offres d'emplois et à leur faire connaître les possibilités à cet égard. Ce programme semble avoir des résultats heureux et les milieux d'affaires y ont participé avec grand enthousiasme, car ils en ont reconnu l'utilité et le fait qu'il permet aux hommes d'affaires de recruter les employés dont leur entreprise a besoin.

Pour en revenir à la question du député, je pense que cette initiative est révélatrice de la nécessité d'amorcer le dialogue. L'argument du député est valable, à mon avis, et j'espère que l'on examinera à fond le problème soulevé.

M. Crosby: Monsieur le Président, je me contenterai d'espérer que notre collègue utilisera ses bons offices pour transmettre ce message aux autorités compétentes afin qu'elles remédient à cette plainte grave. Je remarque que madame le ministre est des nôtres et je lui propose à elle aussi de se pencher sur la question.

L'explication qu'on a donnée au fait que ces emplois subventionnés par le gouvernement n'aient pas été annoncés est que certaines restrictions avaient été imposées à leur égard. La première restriction était que le candidat devait habiter dans la circonscription fédérale où l'emploi serait créé et la seconde, que des restrictions spéciales pourraient être imposées. Je ne pense pas que ce soit là une raison valable pour ne pas annoncer ces emplois. Je sais que, dans ma région, on n'exige pas du

candidat qu'il habite dans une circonscription fédérale donnée. D'aucuns pensent à juste titre qu'il y a peut-être quelque chose de louche là-dessous, et que l'on pousserait certaines personnes dans une certaine direction pour obtenir ces emplois. Si les emplois en question étaient annoncés publiquement, nous serions assurés d'une plus grande équité.

J'aurais une autre observation à faire et je voudrais revenir sur un argument que le député a employé dans son discours. Il a dit que chacun souhaite encourager au maximum les efforts des Canadiens en vue de créer des emplois. Voilà un objectif auquel nous souscrivons corps et âme. Mais je signale au député que des organismes indépendants comme le Conference Board au Canada, outre le ministre des Finances (M. Lalonde), ont prétendu en faisant leurs prévisions économiques que le chômage continuerait à être aussi élevé que maintenant pour au moins un an ou deux encore. Rien n'indique que notre économie s'améliorera au point d'amener le taux de chômage en-dessous de la barre des 10 ou 11 p. 100.

Par contre, un collègue du député, le ministre de la Justice (M. MacGuigan), vient d'affirmer dans un discours tenu en Colombie-Britannique qu'il est possible d'atteindre le plein emploi; s'il est élu chef de son parti, il s'engage à réduire sensiblement le taux de chômage au cours des cinq prochaines années afin de le ramener au niveau des 3 ou 4 p. 100. Étant donné que le député a accès à des renseignements qui ne sont pas disponibles pour ses collègues de l'opposition, sait-il comment le ministre de la Justice s'y prendra pour réduire le taux de chômage au Canada s'il devient chef de son parti?

Assurément, le ministre n'a pas besoin d'attendre cette éventualité pour mettre en vigueur un programme susceptible d'éliminer le chômage ou tout au moins de l'abaisser à un taux de 2 ou 3 p. 100, alors qu'il s'élève actuellement à 11 p. 100. Il devrait en saisir non seulement ses collègues libéraux mais tous les parlementaires. Mettons-nous tous en guerre contre le chômage.

Le ministre de la Justice a refusé, lors de son discours, les prévisions qui fixent à près de 10 p. 100 le taux de chômage dans les prochaines années et il a dit savoir de quelle façon réduire ce chiffre de telle sorte que ce taux s'établisse en moyenne, entre 1985 et 1988, à moins de 9 p. 100, contrairement à ce qu'a prévu le ministre des Finances. Le député accepterait-il de partager ses réflexions avec nous et de nous dire comment son collègue, le ministre de la Justice, s'y prendrait pour abaisser le taux de chômage en-deçà du niveau annoncé par son autre collègue, le ministre des Finances?

Le député pourrait peut-être avouer tout simplement qu'il n'existe pas de pareil programme, que nous devons nous résigner aux taux de chômage prédits par le ministre des Finances et qu'il n'y a rien à faire pour y remédier. Si telle est l'attitude du gouvernement à l'égard du chômage et s'il ne s'accorde pas à dire avec le ministre de la Justice que nous pouvons livrer une guerre au chômage et le réduire de façon très spectaculaire, je trouve que le gouvernement devrait céder la place à d'autres qui s'efforceront vraiment d'y réussir.